

Modifié le 27/02/19

De nombreuses collectivités s'engagent aujourd'hui dans des démarches d'entretien des espaces publics plus respectueuses de l'environnement et de la santé (espaces verts, voirie...).

La Métropole a mis en place la gestion différenciée sur ses propres espaces et soutient les communes volontaires dans la démarche de gestion différenciée des espaces publics.

### **Gestion des espaces publics : que fait la Métropole ?**

La Métropole est gestionnaire de plus de 300 espaces verts de votre environnement (bassins de rétention, périmètres de protection de captage d'eau potable, zones d'activités, abords de bâtiments, de réservoirs d'eau, de déchetteries, de stations d'épuration, de bâtiments, de pistes cyclables et de voies de TEOR).

En 2012, la Métropole s'est engagée dans la généralisation de la **gestion différenciée** sur ses espaces verts.

#### **Qu'est-ce que la gestion différenciée ?**

« *Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible* »

La gestion différenciée des espaces verts correspond à un compromis entre la gestion conventionnelle et la gestion écologique. Les espaces verts sont ainsi plus diversifiés car entretenus en fonction de leur usage et de leur fréquentation, de la manière la plus douce possible.

#### **Pourquoi s'engager dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts ?**

Ce nouveau mode de gestion vise différents objectifs : préserver la ressource en eau et protéger la santé publique par la suppression des pesticides, protéger et développer la biodiversité locale en tolérant et en valorisant la nature spontanée, rationaliser le temps et les moyens affectés à

---

l'entretien des espaces verts. Le développement de la nature spontanée en ville est un enjeu fort car les espaces verts sont un lieu d'accueil important pour la biodiversité locale fortement menacée.

### **Quels changements va-t-on concrètement observer avec le développement de la gestion différenciée des espaces verts ?**

Ce mode de gestion plus respectueux de l'environnement change inévitablement l'aspect de certains espaces publics : les pieds d'arbres et les joints des dalles et des trottoirs verdissent, les pelouses se fleurissent de pâquerettes, trèfles et autres fleurs sauvages, certaines pelouses se transforment en prairies plus accueillantes pour la flore et la faune locale, les massifs sont paillés pour limiter la pousse des herbacées et faciliter le désherbage manuel. Cependant, gestion différenciée ne signifie pas abandon des espaces et arrêt de tout entretien : à chaque espace son utilisation, et la gestion qui lui correspond.

### **Comment reconnaître les espaces en gestion différenciée ?**

La physionomie de vos espaces change progressivement; des espaces auparavant tondu très régulièrement vont par exemple redevenir plus naturels.

Par ailleurs, la Métropole dispose des panneaux de communication sur certains espaces en gestion différenciée. Depuis peu, ces panneaux sont également à la disposition des communes engagées dans la gestion différenciée pour la communication sur leurs propres espaces.

[Pour plus d'information, lire la publication.](#)

Table des matières